



Règlement grand-ducal du 17 février 2025 établissant l'annexe à joindre aux documents comptables annuels des associations sans but lucratif.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 7 août 2023 sur les associations sans but lucratif et les fondations, et notamment son article 18 ;

Le Conseil d'État entendu ;

Sur le rapport de la Ministre de la Justice, et après délibération du Gouvernement en conseil ;

Arrêtons :

Art. 1^{er}.

Le contenu de l'annexe, visé à l'article 18, paragraphe 4, de la loi modifiée du 7 août 2023 sur les associations sans but lucratif et les fondations, est arrêté en annexe A du présent règlement.

Art. 2.

Le contenu de l'annexe, visé à l'article 18, paragraphes 5, alinéa 3, et 6, alinéa 3, de la loi modifiée du 7 août 2023 sur les associations sans but lucratif et les fondations, est arrêté en annexe B du présent règlement.

Art. 3.

Le ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

La Ministre de la Justice,
Elisabeth Margue

Fait le 17 février 2025.
Pour le Grand-Duc,
Son Lieutenant-Représentant,
Guillaume,
Grand-Duc Héritier

Dénomination :

N° d'immatriculation au RCS :

Forme juridique :

Adresse postale :

Annexe A – Petites associations sans but lucratif*(Les informations indiquées sont celles à la date de clôture de l'exercice concerné)**(Dans les rubriques marquées d'un astérisque (*), il convient de mettre une croix dans la colonne correspondant à la situation de l'association)*

1. Montant total des avoirs en caisse	Indiquer le montant total des avoirs en caisse à la fin de l'exercice comptable :				
2. Montant total des avoirs en banque	Indiquer le montant total des avoirs en banque à la fin de l'exercice comptable :				
3. 1) Nombre de membres par tranches (*)	Jusqu'à 10	11 à 50	51 à 100	101 à 500	Plus de 500 (indiquer le nombre arrondi au millier inférieur)
3. 2) Nombre de membres adhérents par tranches (*)	Jusqu'à 10	11 à 50	51 à 100	101 à 500	Plus de 500 (indiquer le nombre arrondi au millier inférieur)
4. 1) Pourcentage des transferts de fonds vers les autres pays de l'Union européenne et de l'Espace économique européen (*)	Indiquer le pourcentage des transferts de fonds vers les autres pays de l'Union européenne et de l'Espace économique européen par rapport au total des transferts de fonds effectués pendant l'exercice comptable :				
	0 % à 10 %	Plus de 10 % à 50 %	Plus de 50 %		
2) Pourcentage des transferts de fonds vers des pays en dehors de l'Union européenne et de l'Espace économique européen (*)	Indiquer le pourcentage des transferts de fonds en dehors de l'Union européenne et de l'Espace économique européen par rapport au total des transferts de fonds effectués pendant l'exercice comptable :				
	0 % à 10 %	Plus de 10 % à 50 %	Plus de 50 %		

Dénomination :

N° d'immatriculation au RCS :

Forme juridique :

Adresse postale :

Annexe B – Moyennes et grandes associations sans but lucratif*(Les informations indiquées sont celles à la date de clôture de l'exercice concerné)**(Dans les rubriques marquées d'un astérisque (*), il convient de mettre une croix dans la colonne correspondant à la situation de l'association)*

1. 1) Nombre de membres par tranches (*)	Jusqu'à 10	11 à 50	51 à 100	101 à 500	Plus de 500 (indiquer le nombre arrondi au millier inférieur)
1. 2) Nombre de membres adhérents par tranches (*)	Jusqu'à 10	11 à 50	51 à 100	101 à 500	Plus de 500 (indiquer le nombre arrondi au millier inférieur)
2. Volume de financement d'autres entités ¹ (*)	Indiquer le pourcentage du financement accordé à d'autres entités par l'association par rapport au montant total des dépenses de l'exercice comptable :				
	0 % à 10 %	Plus de 10 % à 50 %	Plus de 50 %		
3. Pourcentage estimé d'activités au Grand-Duché de Luxembourg (*)	Indiquer le pourcentage estimé des activités exercées au Grand-Duché de Luxembourg par rapport au total des activités de l'association pendant l'exercice comptable :				
	0 % à 10 %	Plus de 10 % à 50 %	Plus de 50 %		

¹ Une entité désigne toute structure juridique, qu'elle ait ou non la personnalité juridique, qu'elle soit publique ou privée, nationale ou internationale, recevant ou bénéficiant de financements ou de ressources de l'association.

4. Pourcentage estimé d'activités dans l'Union européenne ou l'Espace économique européen (*)	Indiquer le pourcentage estimé des activités exercées dans les autres pays de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen par rapport au total des activités de l'association pendant l'exercice comptable : <table border="1" data-bbox="466 380 1102 526"> <tr> <td>0 % à 10 %</td> <td>Plus de 10 % à 50 %</td> <td>Plus de 50 %</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	0 % à 10 %	Plus de 10 % à 50 %	Plus de 50 %			
0 % à 10 %	Plus de 10 % à 50 %	Plus de 50 %					
5. Pourcentage estimé d'activités en dehors de l'Union européenne et de l'Espace économique européen (*)	Indiquer le pourcentage estimé des activités exercées en dehors de l'Union européenne et de l'Espace économique européen par rapport au total des activités de l'association pendant l'exercice comptable : <table border="1" data-bbox="466 660 1102 806"> <tr> <td>0 % à 10 %</td> <td>Plus de 10 % à 50 %</td> <td>Plus de 50 %</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	0 % à 10 %	Plus de 10 % à 50 %	Plus de 50 %			
0 % à 10 %	Plus de 10 % à 50 %	Plus de 50 %					
6. Pourcentage des transferts de fonds vers les autres pays de l'Union européenne et de l'Espace économique européen (*)	Indiquer le pourcentage des transferts de fonds vers les autres pays de l'Union européenne et de l'Espace économique européen par rapport au total des transferts de fonds effectués par l'association pendant l'exercice comptable : <table border="1" data-bbox="466 952 1102 1097"> <tr> <td>0 % à 10 %</td> <td>Plus de 10 % à 50 %</td> <td>Plus de 50 %</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	0 % à 10 %	Plus de 10 % à 50 %	Plus de 50 %			
0 % à 10 %	Plus de 10 % à 50 %	Plus de 50 %					
7. Pourcentage des transferts en dehors de l'Union européenne et de l'Espace économique européen (*)	Indiquer le pourcentage des transferts de fonds en dehors de l'Union européenne et de l'Espace économique européen par rapport au total des transferts de fonds effectués par l'association pendant l'exercice comptable : <table border="1" data-bbox="466 1254 1102 1400"> <tr> <td>0 % à 10 %</td> <td>Plus de 10 % à 50 %</td> <td>Plus de 50 %</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	0 % à 10 %	Plus de 10 % à 50 %	Plus de 50 %			
0 % à 10 %	Plus de 10 % à 50 %	Plus de 50 %					

